

CONCILIER VIE PROFESSIONNELLE ET VIE FAMILIALE POUR PROMOUVOIR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES AU PORTUGAL : CONSIDÉRATIONS ET PERSPECTIVES À LA LUMIÈRE DE LA DIRECTIVE 2019/1158 SUR L'ÉQUILIBRE ENTRE VIE PROFESSIONNELLE ET VIE PRIVÉE DES PARENTS ET DES AIDANTS



ABSTRACT

Directive (EU) 2019/1158 on work-life balance for parents and carers is one of the first initiatives aimed at promoting the European Pillar of Social Rights and has the merit of unequivocally formalizing the link between reconciliation of work and family life and equality between men and women with regard to labour market opportunities and treatment at work. In this paper, we will highlight some of the most relevant topics of the directive and its impact on the Portuguese framework. As it will be explained, many of the novelties introduced by directive 2019/1158 do not need formal implementation, since the Portuguese framework already goes beyond the minimum provisions of EU law. Nonetheless, there are some aspects that must lead to the amendment of the Portuguese legislation and that will surely contribute to improve reconciliation between work and family.

KEYWORDS: *Work-life Balance, Paternity Leave, Parental Leave, Carers' Leave, Flexible Working Arrangements, Gender Equality.*

RÉSUMÉ

La directive (UE) 2019/1158 concernant l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée des parents et des aidants est l'une des premières initiatives visant à promouvoir le Socle Européen des Droits Sociaux. Elle a le mérite de formaliser clairement le lien entre la conciliation du travail et de la vie familiale et l'égalité entre les hommes et les femmes, s'agissant notamment des opportunités sur le marché du travail et du traitement au travail. Cet article soulignera les aspects plus substantiels de la directive et son impact sur la législation portugaise. Une partie des nouveautés introduites par la directive 2019/1158 ne nécessitent pas d'être transposée au plan national, car le cadre portugais va déjà au-delà des dispositions minimales du droit de l'UE. Néanmoins, certains aspects doivent conduire à la modification de la législation portugaise et contribueront certainement à améliorer la conciliation entre travail et famille.

MOTS CLÉS: *Équilibre entre vie professionnelle et vie privée, congé de paternité, congé parental, congé d'aidant, formules souples de travail, égalité des genres.*